



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-seizième session
Rome, 4-5 septembre 2002

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2002-2003

Depuis l'envoi du document EB 2002/76/R.24 aux membres du Conseil d'administration, quatre autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

Région: Afrique de l'Ouest et du Centre	Pays: Nigeria
Nom du programme: Programme de gestion communautaire des ressources naturelles – Delta du Niger	RNB par habitant¹: 260
Coût du programme (en millions de USD): 78,0	Population (en millions d'habitants)¹: 126,9
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: à déterminer
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Banque mondiale (Association internationale de développement – IDA)

Objectifs du programme

En dépit de la richesse considérable en ressources naturelles et humaines du delta du Niger, le potentiel de développement durable de la région reste inexploité et son avenir est menacé par la dégradation de l'environnement et la détérioration de la situation économique, qui n'ont pas fait l'objet de mesures adéquates dans les politiques et programmes actuels. Environ 50% de la population rurale du delta du Niger est classée dans la catégorie des pauvres et 20% dans celle des victimes de l'insécurité alimentaire. Les femmes jouent un rôle important dans les activités économiques rurales, mais demeurent excessivement exposées à la pauvreté en raison de leur situation socio-économique vulnérable. La pénurie d'emplois conjuguée à la pauvreté très répandue et aux tensions socio-économiques conduisent à des troubles et à des conflits de plus en plus fréquents impliquant la jeunesse des états du delta du Niger. L'objectif général du programme envisagé est d'améliorer le niveau et la qualité de vie des ruraux pauvres du delta du Niger, et tout particulièrement des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables. Plus précisément, le programme renforcera les institutions de développement, développera les infrastructures villageoises et élaborera des programmes gérés par les ruraux pauvres ou auxquels ils auront accès, ainsi que des politiques à l'appui de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages tout en réduisant les conflits dans les états du delta du Niger.

Bénéficiaires du programme

Les bénéficiaires du programme seront les groupes de pauvres vulnérables et les communautés rurales pauvres de neuf états du delta du Niger (Abia, Akwa Ibom, Bayelsa, Cross River, Delta, Edo, Imo, Ondo et Rivers), où la pauvreté est très répandue. Les principaux bénéficiaires seront les femmes rurales et les jeunes des zones rurales. Le programme répondra aussi aux besoins des jeunes ruraux en améliorant les possibilités d'activités productives qui leur sont offertes et en canalisant leur énergie vers la gestion des ressources naturelles et le développement de moyens de subsistance durables. On estime que 2,5 millions de personnes environ (soit 416 600 familles) bénéficieront directement du fonds de développement communautaire et indirectement de l'amélioration de la fourniture des services par suite du renforcement des capacités prévues par le programme au niveau fédéral, à celui des états et à celui des collectivités locales. Le soutien à la gestion durable des ressources naturelles apportera des avantages importants et un grand nombre de micro et petites entreprises (dont le nombre pourrait atteindre 25 000) passeront progressivement d'activités marginales faiblement rémunératrices à des opérations plus dynamiques et plus rentables. Au niveau institutionnel, le programme renforcera les qualifications techniques des fonctionnaires des institutions régionales, des administrations des

¹ Données relatives à 2000; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis.

² Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du Gouvernement, prend la tête de la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.



états et des collectivités locales, tout en mettant en place une approche plus participative du développement communautaire. Les parties prenantes du secteur privé bénéficieront de leur participation aux activités de formation, à la fois comme bénéficiaires et comme prestataires, ainsi que de l'accroissement de la demande de leurs services au sein des communautés.

Composantes du programme

a) Renforcement institutionnel

L'objet de cette composante est de renforcer la capacité gouvernementale aux différents niveaux, ainsi que celle des organisations non-gouvernementales (ONG), des organisations communautaires (OC) et des organisations de la société civile (OSC), afin qu'elles soient en mesure d'apporter un soutien actif au renforcement des capacités des communautés rurales pour leur permettre de planifier, d'exécuter, de suivre et de maintenir les activités lancées à l'initiative des communautés et dont celles-ci sont tributaires. À cette fin, le programme appuiera: i) le renforcement des capacités, y compris l'évaluation des besoins en matière de capacités de formation, et le renforcement des capacités de planification, d'exécution et de suivi des institutions participant aux programmes de développement agricole et rural, financés parallèlement au programme de renforcement des capacités soutenu par la Banque mondiale et axé sur la commission de développement du delta du Niger; ii) la création de liens institutionnels efficaces au sein des organismes chargés du développement rural, de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, du contrôle et de l'application, ainsi qu'entre eux. Une assistance technique et un renforcement des capacités sont prévus pour permettre aux parties prenantes de remplir le rôle qui leur est assigné. Les mesures de développement rural appliquées dans le delta du Niger seront également soutenues par le biais des groupes consultatifs sur l'agriculture et le développement rural existants ou récemment créés (initiative soutenue par le FIDA); et iii) les communications intérieures et extérieures en encourageant le dialogue et l'échange régulier d'informations entre les cadres de l'administration fédérale, des états et des collectivités locales et le personnel des groupes consultatifs, et en nommant des coordonnateurs chargés de faciliter la diffusion des informations et la sensibilisation du public aux programmes de gestion des ressources naturelles.

b) Fonds de développement communautaire

Des fonds seront accordés pour soutenir les initiatives communautaires dans trois domaines principaux: i) **développement des infrastructures villageoises** fondé sur les besoins des communautés rurales (par exemple alimentation en eau, écoles, dispensaires, routes, débarcadères, etc.). Pour les investissements trop importants pour être pris en charge par les ressources du programme/des communautés (par exemple électrification ou routes), le programme aidera les villageois à présenter leurs demandes de financement à l'instance gouvernementale appropriée ou au groupe consultatif sur l'agriculture et le développement rural; ii) **amélioration des moyens de subsistance** durables dans des domaines tel que le développement de la transformation et de la commercialisation du poisson, l'aquaculture et la culture en cage, l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des racines et tubercules, l'exploitation durable des palétuviers/palmiers Nipa et des produits forestiers non ligneux, et développement de la micro, petite et moyenne entreprise; et iii) **gestion durable des ressources naturelles**, en faisant mieux comprendre aux communautés le lien existant entre les moyens de subsistance, la pauvreté et la gestion des ressources naturelles. Un soutien spécifique devrait être apporté au développement du protocole de pêche communautaire, à l'amélioration de la gestion de la fertilité des sols et à la gestion durable des forêts de palétuviers et autres. Le programme envisage aussi d'autres types d'activités communautaires qui pourraient être soutenues.

Exécution du programme

D'une durée de 8 ans, le programme sera exécuté par les institutions existantes dans le cadre du système de gouvernance décentralisé. La commission de développement du delta du Niger (et/ou l'unité de coordination du projet (UCP) créée au sein du ministère fédéral de l'agriculture et du développement rural) sera chargée de la coordination générale du programme et de la fourniture de l'assistance technique aux états afin d'en assurer la bonne exécution, ainsi que du suivi et de l'évaluation (S&E). Le ministère fédéral des finances rétrocédera les fonds provenant du prêt aux différents états, et supervisera et suivra les décaissements ainsi que le recouvrement des prêts et les remboursements. La commission nationale de planification, responsable de l'élaboration de la politique gouvernementale de lutte contre la pauvreté, participera au suivi et à l'évaluation de l'exécution des mesures d'atténuation de la pauvreté par le biais du programme et recensera les enseignements tirés de l'expérience susceptibles d'être utiles pour perfectionner les mesures existantes. Chaque état exécutera le programme de façon autonome dans le cadre des principes et des politiques arrêtés. Les institutions des états assureront la supervision et fourniront un appui technique aux collectivités locales. Au niveau local, le président de chaque collectivité locale aura la responsabilité générale de la gestion courante du programme.

Caractéristiques importantes

Le programme appuiera les efforts faits par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté rurale en identifiant et en ciblant les groupes les plus vulnérables et en leur donnant les moyens de participer effectivement aux activités de développement. Les interventions fondées sur des activités demandées par les pauvres, spécialement les femmes et les autres groupes vulnérables, seront soutenues au moyen d'un fonds de développement communautaire doté d'une certaine souplesse. Le programme sera aussi axé sur le renforcement de la capacité d'un ensemble d'institutions, allant des administrations fédérales aux collectivités locales en passant par les organismes inter-états, et s'appuiera sur le système administratif décentralisé. Ce faisant, le programme renforcera les partenariats entre les donateurs, les ONG, les OC et autres organismes. La principale caractéristique du programme est que le prêt représente environ 20% de son coût total, le gros des ressources provenant des collectivités locales participantes. De cette manière, l'orientation vers les processus appliquée aux ressources du programme du FIDA permettra de mobiliser les ressources locales qui seront affectées à la réduction de la pauvreté rurale. Le processus qui sera ainsi institué devrait devenir un modèle pour les autres donateurs et même pour les institutions gouvernementales telle que la commission de développement du delta du Niger.

Principales questions

Les questions suivantes seront traitées lors de l'évaluation prospective: i) examen plus approfondi de la question du ciblage portant en particulier sur des aspects tels que les mécanismes destinés à assurer une participation adéquate aux activités et aux avantages des catégories les plus pauvres des communautés rurales; ii) analyse plus approfondie des aspects relatifs à la sélection des collectivités locales/communautés qui participeront initialement eu égard à leur capacité d'exécution; iii) examen des activités visant à renforcer la capacité de représentation des ruraux pauvres au niveau de la prise de décision; iv) adoption de mesures destinées à promouvoir de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles; v) examen plus approfondi de l'opportunité de renforcer le soutien aux micro entreprises et aux moyens de subsistance durables; et vi) renforcement des synergies avec le programme de la Banque mondiale.



Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé six projets pour un montant total de 73,06 millions de DTS. Un projet est actuellement en cours d'exécution et le programme de développement agricole et rural à assise communautaire devrait entrer en vigueur vers la fin de 2002.

Région: Afrique de l'Ouest et du Centre	Pays: Sénégal
Nom du projet: Projet de développement agricole dans le département de Matam, phase II	RNB par habitant¹: 490
Coût du projet (en millions de USD): 22,8	Population (en millions d'habitants)¹: 9,5
Prêt du FIDA (en millions de USD): 12,5	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: BOAD
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BOAD

Objectifs du projet

La réussite du projet de développement agricole dans le département de Matam a conduit les bénéficiaires et le gouvernement à solliciter à plusieurs reprises une deuxième phase. L'évaluation intermédiaire de la première phase, qui comprenait une évaluation par les bénéficiaires et une enquête nutritionnelle, a confirmé les résultats positifs et préconisé une seconde phase du projet. L'objectif de développement de la phase II est d'aider les populations rurales ciblées à développer leurs propres capacités à améliorer leurs conditions de vie sur une base durable. Les objectifs spécifiques visent à: améliorer la capacité des groupes bénéficiaires à entreprendre et gérer des activités collectives ainsi qu'à défendre les intérêts de leurs membres; promouvoir la participation des femmes et des jeunes à la prise de décision au sein de la communauté; accroître durablement le potentiel productif agropastoral; et relever et diversifier le revenu des groupes vulnérables.

Bénéficiaires du projet

Les rapatriés de Mauritanie et les groupes à vocation sociale qui les aident constituaient le principal groupe cible du projet de développement agricole dans le département de Matam. Toutefois ce ciblage s'est traduit par l'exclusion de plusieurs communautés de la zone du projet. Il ressort des données disponibles que seulement 24% de la population rurale ont accès aux services de santé, 36% à une école dans un rayon de 3 km et 43% à une source d'eau non contaminée. La sélection du groupe cible pour la deuxième phase, qui intéressera la même zone que la première phase, se fera sur la base de critères d'exclusion et de marginalisation (femmes et jeunes gens) ainsi que de pauvreté et de vulnérabilité (ménages agricoles n'ayant pas accès à des terres irriguées). L'appui du projet portera donc sur 24 communautés villageoises dans le Walo et 38 communautés rurales dans le Ferlo.

La situation d'exclusion qui touche les femmes et les jeunes se caractérise par le fait qu'ils n'ont pas accès à des parcelles (ou n'en sont pas propriétaires) et qu'ils participent extrêmement peu à la prise de décision au sein de la communauté. Leur marginalisation sociale est encore aggravée par leur dépendance économique à l'égard du mari ou d'autres membres de la famille. L'appui apporté par le projet visera à développer les capacités des femmes et des jeunes, en particulier dans le cadre de programmes d'alphabétisation et de formation. Des activités rémunératrices (principalement à l'intention des femmes) et la création d'emplois pour les jeunes favoriseront l'indépendance économique.

Les ménages ruraux les plus vulnérables sont ceux qui vivent principalement de cultures non irriguées. Dans le Walo, le projet mettra en place des incitations destinées à leur donner accès aux terres irriguées. Dans le Diéri et le Ferlo, le projet adoptera une approche à large spectre, comprenant des interventions visant à améliorer la productivité des cultures pluviales; des plans pour les plantations de décrue et/ou les jardins maraîchers et un appui plus ciblé aux activités non agricoles génératrices de revenus.

Composantes du projet

a) Développement des capacités organisationnelles des bénéficiaires

Cette composante comprend deux sous-composantes: i) développement des organisations de base et ii) appui aux organisations faîtières et au personnel de coordination. Au titre de la première sous-composante, il est prévu trois différents programmes de renforcement des capacités correspondant au niveau de compétence des organisations bénéficiaires déjà en place ou planifiées. Chaque programme comportera une aide pour le diagnostic participatif des problèmes de développement local et pour la formation (alphabétisation, gestion et aspects techniques). Les groupes d'intérêt économique (GIE) établis dans le cadre des périmètres villageois irrigués, les associations pastorales, les groupements féminins et les organisations de jeunes bénéficieront en outre d'un appui. La deuxième sous-composante concourra à la mise en place d'un cadre institutionnel favorable pour consolider la fédération *Kawrai Nguénar e Boseya* dans le *Walo*, composée de 42 GIE (périmètres villageois irrigués) et 13 groupements féminins. Un diagnostic institutionnel sera conduit dans le cadre du projet puis une stratégie de développement institutionnel sera élaborée. Il est également prévu d'apporter un appui logistique et en personnel et de promouvoir la coordination entre organisations membres ainsi qu'avec d'autres institutions partenaires dans la zone du projet. La fédération contribuera aux dépenses renouvelables à partir de la troisième année du projet et prendra en charge le financement intégral d'ici la sixième année.

b) Programme d'infrastructure rurale de base

Cette composante vise à améliorer les conditions de vie de la population rurale dans la zone du projet et à accroître son potentiel productif par la mise en place d'infrastructures de base. Trois sous-composantes sont prévues: i) programme de routes de desserte; ii) aménagement de périmètres d'irrigation; iii) remise en état et création d'infrastructures pastorales. Malgré l'apparente densité du réseau routier en bordure de rivière, les villages riverains et les secteurs à fort potentiel agricole restent en grande partie inaccessibles. Le manque de routes rurales provoque des interruptions dans les filières de commercialisation (à la fois pour les intrants et les produits), ce qui nuit à la fois aux agriculteurs et aux GIE. Le projet financera quelque 100 km de route entre Matam et Oréfondé. Un appui au titre de la deuxième sous-composante consolidera les acquis de la première phase et permettra l'aménagement d'une soixantaine de nouveaux périmètres villageois d'irrigation, économiquement viables dans quelque 13 communes. Les modalités de gestion et d'entretien de ces nouveaux périmètres seront discutées et officiellement acceptées par le GIE responsable avant le début des travaux structurels. La troisième sous-composante appuiera la remise en état de deux puits et l'aménagement de deux nouveaux sites dans les zones pastorales du Ferlo, dont la gestion sera ultérieurement confiée aux bénéficiaires organisés en GIE.

c) Amélioration et diversification des revenus

Le projet s'attachera à promouvoir des systèmes de production agricole durable et économiquement viable ainsi qu'à diversifier les sources de revenus de la population cible afin de la rendre moins vulnérable. Les activités dans le cadre de cette composante ont été articulées en quatre sous-composantes: i) appui au développement agricole; ii) appui au développement pastoral dans le Ferlo; iii) appui aux activités génératrices de revenus; et iv) facilitation de l'accès aux services financiers. Le projet apportera un appui technique pour les systèmes de production agricole, notamment riziculture, polyculture, culture maraîchère, élevage et santé animale. Les activités de commercialisation seront aussi appuyées, notamment la commercialisation des produits et l'achat d'intrants. Le projet encouragera aussi l'élaboration de plans de gestion des parcours et le suivi écologique des terres de parcours. Il assurera une formation technique et gestionnaire afin de renforcer les activités créatrices de revenus, qui sera couplée à la diffusion d'informations sur les débouchés. Enfin, dans le cadre de cette composante, le projet élargira et facilitera l'accès de la population cible

aux services financiers en dispensant des informations et une formation (en langue locale) aux demandeurs de services financiers. Le réseau de banques d'épargne et de coopératives de crédit mis en place pendant la première phase sera aussi consolidé.

d) Coordination et suivi de l'exécution

Une unité de coordination et de gestion du projet sera établie dans le Matam pour coordonner les interventions.

Exécution du projet

Ce projet de huit ans sera mis en œuvre sous la responsabilité globale du Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Un comité de pilotage sera mis en place pour guider les activités du projet et faciliter la coordination interinstitutions. Ce comité sera chargé d'approuver les plans de travail et budgets annuels. L'exécution au jour le jour du projet sera du ressort d'une unité de coordination autonome sur le plan administratif et financier. L'exécution des activités au niveau du village sera confiée aux organisations de bénéficiaires.

Caractéristiques importantes

Le projet est structuré de manière à être pleinement participatif et à apporter un appui technique et financier sur demande. Bien que les principales catégories sur lesquelles porterait cet appui soient déjà définies, les bénéficiaires détermineront le champ et l'ampleur des activités. Une stratégie de sortie a été établie en fonction du renforcement des capacités des groupes de bénéficiaires et devrait conduire à la prise en charge progressive par les bénéficiaires de la gestion de leurs organisations et de leurs avoirs communs. L'aide prendra intégralement fin au plus tard au terme de la septième année. L'engagement financier demandé aux bénéficiaires favorisera la durabilité des interventions du projet. Il appartiendra aux bénéficiaires de choisir le type de périmètres villageois d'irrigation dans le Walo, le projet jouant un rôle de conseiller et de facilitateur. Les activités visant spécifiquement les femmes et les groupes de jeunes devraient améliorer leur participation à la prise de décision et élargir leur accès aux ressources productives.

Principales questions

Les points suivants devront être réglés au cours de l'évaluation prospective: i) une analyse des alternatives pour la mise en place des périmètres villageois d'irrigation; ii) le cadre institutionnel du projet; iii) la définition des responsabilités respectives des différents participants; et iv) les critères donnant droit à l'appui du projet.

Projets antérieurs du FIDA

Le Fonds a précédemment financé dix projets au Sénégal pour un montant total de 64,8 millions de DTS. Cinq de ces projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Chine
Nom du programme: Programme concernant le secteur financier rural	RNB par habitant¹: 840
Coût du programme (en millions de USD): 21,3	Population (en millions d'habitants)¹: 1 262,5
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: Aucun
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Objectifs du programme

En 2000, le FIDA a entrepris une étude systématique du financement rural dans le cadre des projets qu'il finance en Chine. Cette étude a relevé les avantages et les inconvénients que présente l'acheminement des crédits du FIDA aux agriculteurs par l'intermédiaire des bureaux de gestion des projets et des bureaux des finances tout en aboutissant à la conclusion générale que les coopératives de crédit rural devraient être responsables des programmes de crédit exécutés dans le cadre des projets du FIDA. Les CCR jouent un rôle important dans la fourniture des services financiers en zone rurale, grâce à leurs réseaux et à leurs rayons d'action extrêmement ramifiés, qui leur permettent de fournir des services aux portes mêmes de l'exploitation. Cependant, les opérations passées et les politiques actuelles mettent en cause la durabilité du réseau des CCR. Conformément à la stratégie de réforme progressive adoptée par la Chine, les réformes politiques et institutionnelles commenceront par être réalisées dans certaines provinces à une échelle géographique limitée, c'est-à-dire au niveau du canton pour être ensuite appliquées à plus grande échelle.

Le programme aura pour objectif de soutenir le secteur des services financiers ruraux pour qu'il contribue effectivement à réduire la pauvreté en milieu rural. Ses objectifs spécifiques seront les suivants: i) assurer aux ménages ruraux un meilleur accès aux services financiers et leur permettre d'utiliser ceux-ci effectivement pour améliorer leur niveau de vie; ii) expérimenter les réformes des politiques des CCR en appliquant ces réformes notamment dans les projets financés par le FIDA; iii) améliorer les capacités de gestion opérationnelles et institutionnelles des CCR en rationalisant leurs coûts et en augmentant leur rentabilité.

Bénéficiaires du programme

Le groupe cible final du programme sera celui des ménages pauvres résidant dans les cantons pilotes. Le choix des cantons pilotes assure toutefois que les avantages du programme seront recueillis par une population qui se classe, dans une large mesure, dans la catégorie des pauvres. Les réformes de politiques amélioreront l'accès des ménages pauvres aux instruments de prêts, en particulier aux microprêts, aux prêts de groupes et aux programmes de crédit à l'intention des femmes et elles renforceront l'efficacité et la viabilité à long terme des CCR, qui constituent la seule source officielle de dépôts et de crédits pour les populations rurales pauvres. Toutefois, du fait qu'il s'agit d'un programme sectoriel, les avantages qu'il procurera iront au-delà des CCR et des UCCR participant directement à son exécution, dans la mesure où les résultats positifs seront diffusés à tous les CCR et UCCR des provinces intéressées ou au-delà.

Les ménages bénéficieront des prêts sans garantie prévus par les nouvelles politiques. Selon l'étude thématique, en 1999, 50 à 80% des prêts accordés par les CCR aux ménages étaient consacrés à des investissements dans la production végétale et animale, 10 à 20% dans les services et 10% environ dans des activités de transformation. Le montant moyen des prêts aux ménages pour les

activités de production végétale et animale s'échelonnait entre 85 et 183 USD tandis que dans les services et la transformation il atteignait en moyenne 427 USD.

Composantes du programme

a) Développement des politiques

L'approche adoptée par le programme à l'appui des réformes de politiques consiste à soutenir les ajustements en cours ou déjà prévus, aider à affiner les modalités d'exécution et veiller à ce que les nouvelles politiques aient des orientations claires en matière d'égalité hommes-femmes et de pauvreté. À cet égard, le soutien du programme sera axé sur la libéralisation des taux d'intérêt, le microfinancement, les prêts de groupe et le crédit à l'intention des femmes. Ultérieurement, un soutien sera apporté à la mise au point d'autres produits nouveaux.

b) Développement des institutions

L'entretien des bâtiments et le remplacement ou l'achat d'équipements essentiels n'ont pas été assurés par de nombreuses CCR. Le programme fournira des fonds à toutes les CCR pour qu'elles exécutent les réparations et les travaux d'entretien urgents et pour qu'elles achètent le matériel de bureau essentiel ainsi qu'un véhicule chacune. Un programme de formation systématique et rigoureux du personnel des CCR sera également mis en place, et comprendra des modules pour les cadres de direction, les agents de crédit, les comptables et le personnel administratif. Un programme de formation est également prévu pour le personnel des UCCR et pour celui des agences provinciales de la Banque populaire de Chine (BPC). En outre, le programme contribuera à la création ou au renforcement d'un centre de formation provincial de la BPC qui servira à la formation du personnel des CCR et des UCCR et à des ateliers. Enfin, le programme fournira une assistance technique limitée à chaque UCCR aux fins de l'analyse des questions institutionnelles et de gouvernance, ainsi que des incidences financières et opérationnelles des changements de statut juridique (CCR communales) et des réformes de politiques.

c) Développement des opérations

Les activités envisagées au titre de cette composante seront axées sur les systèmes et les politiques comptables ainsi que sur les systèmes d'incitation du personnel. Le système et les pratiques comptables actuellement en usage dans les CCR et les UCCR sont généralement acceptables, mais ne correspondent pas toujours aux pratiques reconnues au niveau international. Le soutien apporté par le programme comprendra une assistance technique pour l'examen du système actuel afin de l'aligner sur les pratiques internationales. Il sera peut-être nécessaire à cette fin de concevoir des systèmes comptables informatisés en prenant comme point de départ le système existant. Une mission consultative distincte sera entreprise pour analyser les politiques comptables actuelles et proposer des adaptations en consultation avec la Direction des impôts. Parmi les questions à examiner figurent les politiques concernant le provisionnement, les recettes au titre des intérêts échus, le rééchelonnement des prêts et la liquidation des actifs improductifs. Le programme aidera à analyser les effets du système actuel d'incitation: impact sur le rapport coût-efficacité des opérations et sur les résultats financiers généraux ainsi que sur le moral et la motivation du personnel et proposera, le cas échéant, des adaptations du système.

d) Financement

Les ressources que les CCR peuvent prêter comprennent les dépôts qui leur sont confiés et les refinancements qu'elles peuvent obtenir de la BPC. Le programme fournira des lignes de crédit supplémentaires pour développer davantage le microfinancement, les prêts de groupe et les programmes à l'intention des femmes. L'acheminement des fonds nécessaires et les modalités de

rétrocession font encore l'objet de discussions avec le Ministère des finances, les bureaux financiers provinciaux et la BPC. La possibilité de convertir une partie des fonds provenant du prêt du FIDA en dotations en capital destinées aux CCR est à l'étude.

e) **Gestion du programme**

D'une durée de quatre ans, le programme sera exécuté par la Banque populaire de Chine, mais la gestion courante en sera confiée aux directeurs des UCCR des cantons pilotes. Le directeur de l'unité de coordination et de suivi relevant du département du financement coopératif au siège de la BPC aura la responsabilité générale de l'exécution du programme.

Exécution du programme

Le programme sera exécuté dans quatre provinces. Deux de celles-ci ont déjà été sélectionnées parce qu'il y existe une association de CCR au niveau provincial: ce sont la province de Ningxia et la municipalité de Chongqing (ancienne partie de la province du Sichuan). Dans deux autres provinces, celles de Shanxi et Anhui, où il n'existe pas encore d'association, le programme en soutiendra la création. Le soutien apporté par le programme sera axé sur les cantons, mais il est essentiel que les modalités des réformes de politiques soient cohérentes avec les préoccupations nationales. Par conséquent, le programme sera coordonné au niveau national par l'unité de suivi du programme relevant du siège de la BPC. Les réformes de politiques proposées, mises au point avec le soutien du programme au niveau des UCCR, seront harmonisées par cette unité avant leur mise à exécution.

Caractéristiques importantes

Ce programme se caractérise principalement par le soutien sectoriel qu'il apporte aux services financiers ruraux ayant des incidences nationales, contrairement aux interventions des projets précédents qui étaient spécifiques. À titre de champ d'expérimentation pour le secteur financier rural, le programme servira de vecteur au FIDA pour soutenir activement la réforme de ce secteur. Il correspond à l'un des objectifs stratégiques du FIDA, à savoir œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté en élargissant leur accès aux services financiers et aux marchés et renforcera l'effet catalytique exercé par le FIDA en contribuant à l'établissement de cadres institutionnels et politiques favorables aux pauvres. Le programme est également cohérent avec la stratégie régionale, qui annonçait un changement d'orientation vers la recherche plus poussée de projets et programmes ayant le potentiel stratégique nécessaire pour exercer une influence sur les politiques et engendrer des "effets de ricochet".

Principales questions

Des questions concernant le calendrier des activités du projet dans deux des provinces doivent être résolues et l'opportunité de fixer la durée du programme à cinq ans doit être étudiée. Les procédures de gestion des fonds provenant du prêt du FIDA doivent être établies et des projets d'accord doivent être préparés. Une enquête par sondage portant sur les CCR et deux UCCR doit être menée à bien pour définir plus précisément les interventions matérielles et financières requises.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé 16 projets pour un montant total de 305,39 millions de DTS. Cinq projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Pérou
Nom du programme: Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la Sierra méridionale	RNB par habitant¹: 2 100
Coût du programme (en millions de USD): 26,0	Population (en millions d'habitants)¹: 25,7
Prêt du FIDA (en millions de USD): 16,0	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: ordinaires	Cofinancier: à déterminer
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Société andine de développement (SAD)

Objectifs du programme

L'économie péruvienne a subi en 2001 un recul imputable à l'instabilité politique. Selon une enquête récente³, la pauvreté touche quelque 55% de la population totale du pays, dont 24% est considérée comme extrêmement pauvre. Le niveau de la pauvreté est particulièrement élevé dans la Sierra méridionale, où 88% de la population est considérée comme pauvre. Les principales contraintes que subissent les pauvres tiennent au manque d'accès aux services ruraux, à l'accès limité aux services financiers, à la carence d'infrastructures et au manque de compétitivité attribuable à la mauvaise qualité des produits. Les inégalités et la discrimination aggravent encore la situation des pauvres. Dans ce contexte, l'objectif général du projet envisagé est de renforcer le capital humain, naturel, physique, financier et social des producteurs agricoles et des titulaires de petites entreprises, hommes et femmes, de la Sierra méridionale du Pérou. Ses objectifs spécifiques sont les suivants: i) renforcer l'accès aux marchés; ii) développer les possibilités d'activités génératrices de revenus; iii) mettre en valeur la base de ressources naturelles productives; et iv) appréhender et approfondir les connaissances des bénéficiaires à des fins de diffusion.

Bénéficiaires du projet

La zone du projet couvrira seize provinces situées dans cinq départements (Arequipa, Cusco, Moquegua, Puno et Tacna) de la sierra méridionale du Pérou. La population habitant la zone du projet est évaluée à environ 120 000 familles. Quatre-vingt sept pour cent de cette population est pauvre ou extrêmement pauvre. Il s'agit, pour la plupart, de peuples indigènes Quechua ou Aymara. Les bénéficiaires du projet comprendront les membres des communautés paysannes traditionnelles, les pasteurs de haute altitude, les petits exploitants et les titulaires de micro et petites entreprises des villages et les petits centres urbains. Environ 15 000 familles bénéficieront directement du projet, qui devrait profiter aux ménages dirigés par des femmes et aux femmes en général par le biais de la fourniture de services d'assistance technique et d'un programme d'épargne, respectivement.

Composantes du projet

a) Gestion des ressources naturelles

Cette composante se subdivise en deux sous-composantes. Premièrement, un **mécanisme de transfert de fonds compétitif** déjà expérimenté au Pérou, notamment dans le cadre du projet de gestion des ressources naturelles dans la Sierra méridionale (MARENASS) financé par le FIDA (prêt 386-PE). Ce mécanisme contribuera : i) à la valorisation des ressources naturelles, y compris les vastes espaces de parcours naturels situés à faible altitude et habituellement gérés en régime de propriété communale; ii) à l'amélioration et à la rationalisation de l'utilisation des ressources en eau;

³ Enquête nationale sur les ménages 2001, Institut national de la statistique (INEI).



iii) à la restauration de la culture en terrasse; iv) à l'amélioration de la conduite de l'élevage; v) à l'introduction de la culture biologique; vi) à la promotion de la lutte biologique contre les ennemis des cultures; et vii) à une meilleure gestion de la flore et de la faune autochtones. La deuxième sous-composante, à savoir **la formation d'agriculteur à agriculteur** consistera en la fourniture d'une assistance technique aux champs, sur la base du partage des coûts en appliquant une combinaison de connaissances et de pratiques modernes et traditionnelles. Le projet financera des stages et des voyages d'étude à l'intention des agriculteurs et des prestataires d'assistance technique qui y participeront. Des animateurs ruraux apporteront leur soutien à l'exécution du projet.

b) **Renforcement des marchés locaux**

Cette composante comprend **le développement du commerce local** par la fourniture: i) de fonds d'investissement sous forme de dons de contrepartie destinés à renforcer les atouts et le patrimoine culturels; à améliorer les conditions de l'environnement économique et commercial; à améliorer les communications afin de faciliter la diffusion de l'information sur les biens et services disponibles; et ii) d'une assistance technique, sur la base du partage des coûts, aux petits exploitants et entrepreneurs en milieu rural. Des activités de renforcement des capacités seront également cofinancées. Une deuxième sous-composante, **l'intermédiation financière rurale**, sera encouragée par: i) un mécanisme de dons de contrepartie destiné à encourager et à récompenser les femmes rurales titulaires de faibles revenus qui ouvrent un compte d'épargne personnel; les activités de promotion et d'intermédiation sociale seront également appuyées; ii) l'établissement d'un mécanisme d'initiatives institutionnelles visant à encourager et à faciliter les initiatives institutionnelles des ruraux pauvres, à rémunérer les services financiers en faveur des pauvres et à étendre le rayon d'action des institutions financières existantes en zone rurale (petites banques commerciales et institutions de micro-financement). L'activité bancaire villageoise et l'intermédiation sociale seront également soutenues.

c) **Gestion des connaissances**

Un financement sera accordé: i) à la systématisation des connaissances non structurées ou semi-structurées, au moyen d'une méthode participative précédemment expérimentée (cartes parlantes) et destinée à la fois à rassembler/diffuser les connaissances des bénéficiaires et à les engager à améliorer la gestion de leurs ressources naturelles et à suivre les progrès réalisés; ii) à des sous-projets visant à récupérer, préserver et renforcer le patrimoine culturel ainsi qu'à créer un sentiment d'appartenance chez les habitants des villages et bourgs ruraux de la zone du projet. À cet effet, des dons de contrepartie et/ou des dons classiques seront accordés; et iii) des ateliers, ainsi que des études et publications, spécialement adaptées pour apprendre auprès des pauvres, seront lancés.

Gestion du projet

D'une durée de six ans, le projet sera exécuté par le fonds national de compensation et de développement social (FONCODES). L'exécution sera décentralisée grâce à la création de six bureaux locaux de projets coordonnés par une unité centrale d'exécution du projet (UEP). Le comité de pilotage du projet comprendra des représentants du FONCODES, du Ministère de l'économie et des finances et du FIDA. Des comités locaux d'affectation des ressources seront établis dans chacune des six zones d'intervention du projet.

Caractéristiques importantes

Le projet est conforme à la stratégie menée par le FIDA au Pérou et il appuie aussi la stratégie appliquée par le FIDA dans la région en encourageant les activités rémunératrices liées au développement des marchés en faveur des ruraux pauvres, en renforçant les actifs de la population et en appuyant le développement local. Il complète aussi les principales stratégies du Gouvernement. Le projet mettra à profit les réalisations et les enseignements découlant de deux projets antérieurs du



FIDA⁴. Il renforcera aussi l'approche visant à relier les petits centres urbains mise en œuvre dans le cadre du projet de développement du couloir Puno-Cusco. Enfin, il introduira une approche novatrice reconnaissant la contribution des associations de migrants au développement de leur région ou de leur localité d'origine.

Principales questions

Les principales questions suivantes seront examinées lors de l'évaluation prospective: i) ciblage et problèmes des bénéficiaires, notamment l'approche du ciblage reposant sur la compétition et l'équilibre rural/urbain du soutien apporté par le projet; ii) examen plus approfondi de la notion de "don de contrepartie" et éclaircissement sur la façon dont elle serait appliquée dans le contexte du projet; iii) lien entre l'UEP autonome envisagé et le processus de décentralisation en cours et examen des dépenses de gestion du projet; iv) sensibilisation de la population locale au soutien financier fourni par le projet; v) conception de la composante gestion des connaissances en insistant particulièrement sur son lien avec les programmes régionaux du FIDA existants⁵; vi) conception et renforcement du système de S&E.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé six projets (cinq dus à l'initiative du FIDA et un autre à celle de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) pour un montant total de 67,3 millions de DTS. Actuellement, deux projets sont en cours d'exécution.

⁴ Projet de promotion du transfert de technologie aux communautés paysannes des hauts plateaux (prêt 297-PE) et projet de gestion des ressources naturelles dans la Sierra méridionale (prêt 386-PE). Ce dernier a fait l'objet d'une évaluation extérieure.

⁵ Par exemple, l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA), le programme de formation régional (PROCASUR), le programme d'échange d'informations (FIDAMERICA) et le programme à l'appui des éleveurs de camélidés sudaméricains (PRORECA).